

Le mécanisme de développement des partenariats privés dans l'agriculture

Par Congo Gueswindé Amos

Résumé

La recherche dans ce domaine est très pertinente, le mécanisme du partenariat privé dans l'agriculture est très important, il permet, sous conditions mutuellement bénéfiques, l'État et le secteur privé à accroître la base de ressources et orienter les ressources inutilisées vers le développement stable du secteur agricole.

L'agriculture en Afrique n'est pas durable parce que les rendements moyens ont été stagnés pendant des décennies en raison du sous-investissement, notamment dans le développement des marchés agricoles, l'amélioration des cultures et la gestion durable des systèmes. Le faible financement du secteur public pour la recherche agricole et le manque d'incitations pour le secteur privé à opérer dans des zones où il n'y a pas de marché expliquent en grande partie l'écart de rendements dans de nombreux pays en développement importateurs de produits alimentaires. Pourtant, il existe des moyens efficaces par lesquels le public et le secteur privé pourraient travailler ensemble et améliorer conjointement la durabilité des investissements agricoles dans les pays pauvres. Le secteur public offre un cadre institutionnel favorable et un environnement propice au développement des marchés agricoles et à l'investissement dans les infrastructures agricoles, facilite le développement des entreprises locales et finance la recherche avec pertinence.

Le secteur privé, en retour, apporte son expertise considérable en matière de produits de développement et déploie ses expertises dans plusieurs domaines de développement. Cet article illustre comment de nouvelles formes de partenariat public-privé partenariats (PPP) pour le développement agricole peuvent fonctionner dans des environnements difficiles. Cet article examine trois exemples prometteurs de PPP dans lesquels la Fondation Syngenta pour Agriculture Durable (SFSA) s'implique activement, et montre qu'une approche peut parfois être plus efficace que la planification sociale dans les efforts visant à atteindre agriculture durable.

Mots clés : agriculture durable ; Partenariats public-privé ; synergies ; des lignes directrices

Introduction

L'agriculture a fait de grands progrès pendant la « révolution verte » des années 1960 et 1970. Entreprises et organisations du secteur public du monde entier continuent de réaliser des percées dans de nombreux domaines qui contribuent à la sécurité alimentaire mondiale.

L'agriculture présente des indicateurs optimistes de la dynamique de développement. En même temps, il ne vaut pas la peine de s'arrêter, pour continuer, il faut s'assurer que des sources supplémentaires et les ressources sont attirées vers le développement des infrastructures agroalimentaires, pour accroître rentabilité des activités agricoles, pour attirer différentes catégories d'acteurs processus agricole, des petits aux grands entrepreneurs, y compris les agriculteurs, dans l'ensemble et systèmes de production. Axé sur la consommation interne et externe. Atteindre cet objectif est possible en raison de l'intensification de l'utilisation des possibilités de communication entre les secteurs public et privé sous la forme de partenariats public-privé, ainsi qu'avec l'implication de partenaires étrangers. D'après l'expérience des pays en développement, le partenariat public-privé a pris une place stable dans le développement de l'agriculture, et a prouvé son efficacité pratique, acquérant le statut d'élément essentiel de la sécurité alimentaire.

Néanmoins, les rendements des principales cultures varient encore considérablement entre régions agricoles, et restent souvent bien en deçà de leur potentiel optimal. Pertes de récolte avant et après récolte continuent d'empêcher environ 40% des produits agricoles d'atteindre marché. Il existe de nombreuses raisons à ces insuffisances, mais une cause fréquente est le manque de ressources des agriculteurs.

Il y a deux raisons principales au « manque d'accès » à une technologie particulière : soit elle n'a pas encore été développée, où il existe réellement, mais n'est pas encore disponible partout où il est demandé. Il y a toujours de nombreux ravageurs, maladies et autres défis agricoles pour lesquels aucune solution appropriée n'est disponible au niveau tout. Il existe aussi de nombreuses solutions dont les scientifiques ont connaissance, mais qui ne sont pas encore déployées commercialement dans tous les contextes où ils pourraient aider. Les deux types de « manque d'accès » retiennent les agriculteurs partout dans le monde, mais surtout dans les pays en développement.

Traditionnellement, les secteurs public et privé ont tenté de fournir des solutions indépendamment des uns aux autres, à l'exception de certains tronçons du long chemin qui va de la recherche fondamentale à la généralisation du déploiement commercial où la collaboration était incontournable. On a soutenu, par exemple, que la « révolution verte » était une initiative du secteur public qui a partiellement évincé les activités privées et a ainsi abouti à une négligence générale des solutions sur mesure pour les agriculteurs. Les approches isolées sont donc incapables de faire face aux défis du 21ème siècle, notamment la réalisation de l'agriculture-Objectifs du Millénaire pour le développement connexe. La première section principale de cet article illustre les l'efficacité des partenariats public-privé (PPP) au moyen de trois exemples choisis et de dessins quelques enseignements généraux pour les futurs PPP.

Les PPP sont un type de collaboration populaire dans de nombreux secteurs de l'économie à travers le monde. Dans une forme ou une autre, des partenariats entre des institutions publiques et des particuliers ou des organisations ont existé depuis des siècles. La construction d'églises médiévales en est sans doute un exemple ; au XIXe siècle, les universités aux États-Unis et en Allemagne ont joué un rôle clé en facilitant l'industrialisation de leurs pays. Moderne les exemples continuent d'inclure l'enseignement supérieur, ainsi que des domaines aussi divers que l'infrastructure, la défense, les produits pharmaceutiques, la gestion des routes et les Jeux olympiques. Il y a aussi une prise de conscience croissante de la valeur des PPP dans l'agriculture, et en particulier pour les projets qui profitent aux agriculteurs des pays en développement. Jusqu'à présent, cependant, très peu de PPP agricoles existent. Ceux qui le font sont largement expérimentaux, et forment un nouveau champ de pratique et de recherche pour les participants.

Les PPP peuvent prendre diverses formes. Ils ne se limitent pas à une collaboration bilatérale entre un organisme gouvernemental et une société privée. Les PPP pour le développement agricole durable peuvent également.

Comprennent, par exemple, des structures multipartenaires qui associent des entreprises privées à des entités telles que les organisations non gouvernementales (ONG), les instituts de recherche universitaires et les fondations. Ces Les structures ont parfois été qualifiées de « chaînes de valeur hybrides » qui créent de la valeur partagée. La Le présent article utilise le terme « PPP » au sens large, pour inclure à la fois ces formes et les nombreuses autres formes possibles combinaisons à but lucratif/non lucratif.

Quelle que soit leur forme, les PPP réussis ont un certain nombre de caractéristiques en commun. La justification de leur création est toujours la même : réaliser plus grâce au partenariat que n'importe laquelle des parties pourrait le faire par elle-même.

Un PPP dans la recherche et le développement (R&D) agricoles, par exemple, peut surmonter à la fois la capacité généralement limitée du secteur public à mettre les résultats de la recherche sur le marché, et le secteur privé le champ d'activité limité du secteur lorsqu'il n'y a pas de marché commercialement viable. Contrats, planification, les relations inter partenaires et la répartition des tâches au sein du PPP doivent contribuer à maximiser les synergies entre les parties concernées.

2. Les partenariats public-privé agricoles dans la pratique actuelle

Le Sommet du « G-20 » de juin 2010 à Toronto, au Canada, a souligné qu'«il est toujours urgent d'accélérer la recherche et le développement pour combler les écarts de productivité agricole ». La

rencontre s'est poursuivie déclarent que « le secteur privé sera essentiel dans le développement et le déploiement des solutions qui donnent des résultats concrets sur le terrain ».

Les gouvernements du G-20 ont certainement raison de souligner le rôle clé du secteur privé à cet égard. Devenu mince, l'investissement public dans la R&D agricole qui améliore la productivité diminue depuis un certain temps la plupart du monde en dehors de la Chine, et l'investissement total a diminué dans des régions critiques telles qu'Afrique subsaharienne. Les investissements et les capacités privés, en revanche, continuent de croître. Cela ne doit cependant pas induire les observateurs en erreur en leur faisant croire que le secteur privé devrait, voire pourrait relever l'énorme défi d'aider les agriculteurs à atteindre par eux-mêmes une sécurité alimentaire durable.

Les partenariats de R&D sont au contraire nécessaires pour mutualiser les actifs publics et privés. Organismes privés apportent une expertise en sciences végétales, en génomique et en bioinformatique, par exemple. Le secteur public renforce l'amélioration des cultures et est généralement plus susceptible que les entreprises privées d'engager les ressources de recherche aux cultures « orphelines ».

Il est important de noter que la contribution du secteur privé au développement agricole va bien au-delà de la recherche. Il est dans la nature des entreprises à but lucratif de mettre des produits sur le marché et d'offrir de la valeur, y compris aux petits exploitants. Poussées par la nécessité de commercialiser de nouvelles technologies, les entreprises ont une expertise considérable dans le développement de produits, le marketing et la livraison. Programmes publics en la R&D agricole ont été couronnés de succès dans certains domaines importants.

Cependant, ils sont fréquemment inefficaces lorsqu'il s'agit de fournir des produits tels que des variétés de semences améliorées qui sont adaptés aux besoins réels de l'agriculteur, et ainsi faciliter l'achat répété et l'utilisation efficace. Public les incitations du secteur peuvent être utiles dans la phase d'introduction de nouvelles semences hybrides, mais celles-ci ne devraient certainement pas être mis à disposition gratuitement. Pour un gouvernement bien intentionné mais trop généreux, les dons étouffent les initiatives privées et suscitent chez les agriculteurs des attentes à long terme inappropriées.

Le secteur privé n'intervient que lorsqu'il existe une incitation commerciale. Des agriculteurs trop éloignés ou trop pauvres achetant des intrants ne bénéficient pas des innovations. En fait, les technologies dont ils ont besoin peuvent même ne pas se développer. Les PPP offrent la perspective de dépasser les limites de chaque secteur : l'incapacité inhérente d'opérer là où il n'y a pas de marché, et la capacité limitée du secteur public à commercialiser résultats de la recherche. En termes plus positifs : les partenariats permettent des résultats durables qu'aucune partie pourrait réaliser seul. Idéalement, le résultat d'un PPP est supérieur à la somme de ses parties.

Le déploiement des produits dans les zones rurales marginales est vital. La sécurité alimentaire mondiale dépend fortement de petits exploitants dans ces zones. Il existe un grand potentiel pour mieux connecter les marchés, les services et technologies et ainsi augmenter leur productivité.

En supposant un ménage moyen de cinq personnes, cela signifie qu'environ un tiers de la population mondiale dépend directement à l'agriculture à petite échelle pour au moins une partie de ses moyens de subsistance. Les petits exploitants produisent une grande partie de la nourriture consommée dans les pays en développement et les marchés émergents. Leur capacité à tirer des revenus de l'agriculture et payer à leur tour les intrants, les biens de consommation et, par exemple, les frais de scolarité de leurs enfants, également affecte les perspectives générales de développement et la transformation économique.

Les trois exemples suivants illustrent comment les PPP ajoutent plus de valeur aux petits agriculteurs et comment de tels partenariats leur permettent de mieux faire face à l'incertitude. Les deux premiers exemples impliquent l'utilisation de biotechnologie agricole non transgénique pour améliorer les rendements des cultures et le dernier montre comment le marché et les incertitudes liées aux conditions météorologiques peuvent être traitées par le biais de programmes de micro-assurance.

3. Conseils aux organisations planifiant un PPP pour la première fois

Quelles que soient leurs différences de culture organisationnelle, les participants à des PPP réussis soulignent l'importance vitale de contrats clairs et détaillés. Surtout en intercontinental collaborations, où les rencontres personnelles sont rares et les téléconférences rarement un substitut complet, l'écrit joue un rôle central dans l'évolution du projet. Les contrats doivent, entre autres, déterminer sans ambiguïté la répartition des tâches, ainsi que la répartition et l'utilisation des éventuels droits commerciaux émergeant en lien avec le projet. Des sujets tels que la responsabilité et la propriété intellectuelle exigent également une attention particulière. Lors de la rédaction d'un contrat, les parties sont encouragées à s'appuyer sur les progrès réalisés lors de leurs premières rencontres. Le projet de contrat doit refléter les principes déjà convenus.

Les départements aiment souvent commencer avec un modèle standard à la place, mais cela peut être très contre-productif. Les partenaires doivent également discuter de tout « bloqueur » majeur le plus tôt possible. Un exemple d'un tel frein sur collaboration pourrait être un accord contractuel existant entre l'une des parties du PPP et une autre organisation extérieure au nouveau partenariat. Les discussions sur ces bloqueurs nécessitent généralement de la direction, les entreprises ou les représentants légaux. Implication précoce de la propriété intellectuelle et juridique permet aux cadres supérieurs de comprendre toutes les hypothèses potentiellement non négociables avant qu'elles aillent trop loin dans les discussions. L'exclusivité, l'exploitation commerciale et la confidentialité sont obstacles communs dans ce domaine. Un protocole d'accord (MoU) officiel signé entre les parties peuvent être très utiles pour établir le cadre des négociations.

Le protocole d'accord doit contenir les points de principes fondamentaux qui sous-tendront le PPP et encourageront la résolution de problèmes opérationnels.

Une hypothèse clé doit être que chaque PPP aura une identité individuelle et contiendra des

éléments. Les négociations doivent donc se dérouler au cas par cas et les parties doivent allouer des ressources en conséquence. Le réalisme quant aux délais nécessaires est ici important : les parties ont souvent largement processus internes différents, souvent simplement en raison de leur taille. Chaque organisation doit respecter modes de fonctionnement des partenaires. Créer des attentes réalistes quant au temps nécessaire pour répondre aux propositions aideront à prévenir la frustration.

Un quatrième pilier du succès des PPP est la transparence. Les partenaires doivent se comprendre et se respecter exigences de communication. Cela est vrai non seulement pour la vie privée et la compétitivité institutionnelle, mais également pour le partage d'informations scientifiques entre les chercheurs du secteur public, la sensibilisation du public sur les nouvelles technologies et les nouveaux produits, le respect des obligations de déclaration publique et des aspects tels que publication de thèses d'étudiants. La communication ouverte ne vient pas toujours naturellement en privé, notamment en ce qui concerne les résultats de la recherche. Le secteur privé maintient généralement une culture de la vie privée dans la R&D, afin d'être le premier à l'office des brevets et/ou de bénéficier de tous les avantages de déboucher sur un nouveau marché. L'intérêt du secteur privé est généralement étroitement lié aux droits de commercialisation, qui doivent être explicitement définis au début d'un PPP. Les entreprises privées visent principalement à conserver gratuitement l'accès à leurs connaissances, dont la production a coûté cher. Ils veulent aussi empêcher son utilisation par concurrents. Cette tendance à la confidentialité ne se limite pas aux multinationales bien établies : par exemple, les spin-offs universitaires cherchent généralement aussi à préserver la confidentialité. Dans ce contexte, la politique des incitations qui aident le secteur privé à mieux faire face à l'incertitude et à augmenter le rapport coût-bénéfice le calcul des PPP plus vers les avantages attendus peut aider à surmonter les préoccupations initiales et faciliter l'action collective à des conditions plus favorables.

Dans un PPP, assurer une transparence totale tout en permettant aux collaborateurs de rester compétitifs tirer parti de connaissances privilégiées est un défi récurrent. Les partis du secteur public ne sont pas toujours à l'aise avec cet aspect de la négociation et peut souhaiter reporter les discussions jusqu'à ce que plus de confiance et la compréhension ont été établies. L'expérience montre cependant qu'il vaut mieux s'entendre sur la fondamentaux des droits commerciaux et de la transparence avant d'investir beaucoup de temps et d'argent dans d'autres aspects du PPP.

Conclusion

En conclusion, il convient de rappeler un certain nombre de points concernant les PPP. Premièrement, leur utilité n'est nullement moyens limités au développement agricole, mais ils peuvent apporter une contribution majeure dans ce domaine. PPP n'est pas automatiquement le bon choix pour résoudre tous les défis de l'agriculture : le secteur privé est certainement capable d'améliorer les buses de pulvérisation de fongicides sans impliquer les chercheurs du gouvernement, et le secteur public n'a généralement pas besoin de conseils d'entreprise sur l'établissement de germoplasme végétal collectes. Cependant, lorsque

les bons partenaires se réunissent de la bonne manière, les synergies qu'ils atteignent peut conduire à des résultats bien au-delà de la portée d'une seule organisation. Des conseils étendus sont à la disposition de ceux qui se lancent dans un PPP pour la première fois. Cependant, il convient également de rappeler que chaque PPP est une expérience - un nouveau mélange de partenaires, de besoins, de technologies, d'objectifs et d'objectifs les bénéficiaires. L'ouverture d'esprit et la volonté d'apprendre sont donc toujours essentielles.

Les PPP ont encore un champ d'expansion considérable et méritent d'être considérés beaucoup plus fréquemment dans l'agriculture qu'ils ont joui jusqu'ici.

Références

1. Oerke, E.C. ; Dehne, H. W. ; Schönbeck, F.; Weber, A. Production végétale et culture protection—Pertes estimées dans les principales cultures vivrières et de rente. *Agric. Syst.* 1996, 51, 493-495.
2. Juma, C. *La nouvelle récolte, l'innovation agricole en Afrique* ; Presse universitaire d'Oxford : Oxford, Royaume-Uni, 2010.
3. Aerni, P. Explorer les liens du commerce, de l'enseignement supérieur et du développement humain : Une revue historique. *ADTF J.* 2007, 4, 35-47.
4. Drayton, B. ; Budinich, V. Une nouvelle alliance pour le changement global. *Revue de Harvard business*, Septembre 2010. Disponible en ligne : <http://hbr.org/2010/09/a-new-alliance-for-global-change/ar/1> (consulté le 17 juin 2011).
5. Braun, H. Rouille du blé ; CIMMYT : Mexique. Disponible en ligne : <http://www.syngentafoundation.org/index.cfm?pageID=691> (consulté le 17 juin 2011).
6. La Déclaration du sommet du G-20 à Toronto. Dans *Actes du Sommet du G20*, Toronto, Canada, juin 2010 ; p. 1-27.
7. Beintema, N.; Elliott, H. Fixer des objectifs d'investissement significatifs dans la recherche agricole et Développement : défis, opportunités et réalités fiscales. Présenté à la réunion d'experts sur Comment nourrir le monde en 2050-Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, Italie, juin 2009.
8. Pardey, PG. Mise en perspective de l'évolution de la R&D agricole et de la productivité aux États-Unis. Présenté à la Farm Foundation Conference, Washington, DC, États-Unis, avril 2009.
9. Bartel, C. ; Tadélé, Z.; Paterson A.; Bhattacharjee, R.; Gedil, M.; Esfeld, K.; Dubois, T.; Plaza, S.; Lambein, F.; Dominique, D. Cultures orphelines africaines : leur importance et leurs perspectives amélioration. *ADTF J.* 2009, 6, 1-82.
10. Ferroni, M. La R&D du secteur privé peut-elle atteindre les petites exploitations ? Dans *Sécurité alimentaire mondiale : Can Private La R&D du secteur nourrit-elle les pauvres ?* Dans *Actes du*

Crawford Fund 15th Annual International Conférence, Canberra, Australie, 28-29 octobre 2009 ; Brown, A.G., Eds. ; 2009 ; AGRA : Nairobi, Kenya, p. 3-12.

11. Dorosh, P. ; Schmidt, E. La transformation rurale-urbaine en Éthiopie. Appui à la stratégie de l'Éthiopie Programme 2 (ESSP2) Document de travail 13. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) : Addis, Éthiopie, juin 2010. Disponible en ligne : <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/esspwp013.pdf> (consulté le 15 novembre 2010).

12. Spaenij-Dekking, L. ; Kooy-Winkelaar, Y.; Koning, F. Le tef céréalière éthiopien dans la maladie coeliaque. N. Engl. J. Med. 2005, 353, 1748-1749.

13. FAOSTAT. Production, cultures, 2009. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Disponible en ligne : <http://faostat.fao.org/site/567/default.aspx#ancor> (consulté le 15 novembre 2010).

14. Dixon, J. ; Braun, H.-J. ; Kosina, P.; Crouch, J. Wheat Facts and Futures 2009; CIMMYT : Batan, Mexique, 2009.

15. Paisner, MS ; Meijer, S.; Rosegrant, MW ; Witcover, J. Projections alimentaires mondiales jusqu'en 2020 : Tendances émergentes et avenir alternatifs ; Institut international de recherche sur les politiques alimentaires : Washington, DC, États-Unis, 2001.

16. Goslinga, R. Communication personnelle basée sur les données combinées des partenaires du projet, novembre 2010.

17. Ferroni, M. Exploiter les investissements privés et publics pour améliorer la productivité des petits exploitants Agriculture. Présenté au programme de séminaires des assemblées annuelles 2008–Banque mondiale; Washington, DC, États-Unis, octobre 2008.

18. Von Braun, J.; Ferroni, M. Partenariats public-privé dans la recherche agricole : Vers le meilleur Modèles pratiques et reproductibles ; La Banque mondiale : Washington, DC, États-Unis, 2008. Disponible en ligne : <http://www.syngentafoundation.org/db/1/570.pdf> (consulté le 15 novembre 2010).